



Présentation du programme « Erasmus + »  
2014-2020

**Domaines : Education, Formation, Jeunesse et Sport**

### Objectif général du programme

Le programme Erasmus + vise à renforcer les compétences, favoriser le développement personnel et améliorer l'aptitude à l'emploi. Pour simplifier sa mise en œuvre, il rassemble les anciens programmes Comenius, Leonardo, Erasmus, Grundtvig, Jeunesse en Action les programmes de l'enseignement supérieur (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink). Il comprend également les actions spécifiques Jean Monnet et Sport.

Plus précisément, le programme Erasmus+ vise à :

- Soutenir l'**acquisition de compétences** pour améliorer le développement personnel et l'employabilité des personnes dans le marché de l'emploi européen
- Soutenir le **développement professionnel** des travailleurs dans l'éducation, la formation et la jeunesse dans l'optique d'innover et d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation à travers l'Europe
- Améliorer significativement les compétences linguistiques des participants
- Sensibiliser les participants aux autres cultures et pays, leur offrant l'opportunité de participer activement au développement d'une identité et d'une citoyenneté européenne
- Augmenter l'attractivité et la **dimension internationale des organisations** actives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse pour qu'elles puissent offrir des programmes répondant davantage aux besoins des individus en Europe et ailleurs
- Renforcer les synergies et les passerelles entre l'éducation formelle, l'éducation non formelle la formation professionnelle, l'emploi et l'entrepreneuriat
- Assurer une meilleure **reconnaissance des compétences** acquises au cours des périodes à l'étranger

### Pour qui ?

Les candidatures ne peuvent plus être individuelles et doivent s'inscrire dans une démarche institutionnelle de stratégie à l'international. Les publics cibles sont :

- ◆ Les étudiants
- ◆ Les membres des équipes éducatives
- ◆ Les jeunes diplômés
- ◆ Les jeunes en formation professionnelle
- ◆ Les jeunes hors du système éducatif
- ◆ Les professionnels et décideurs du secteur de la jeunesse

### Structure du programme et activités éligibles

Le programme vise 5 secteurs cibles :

- ◆ Enseignement scolaire
- ◆ Enseignement supérieur
- ◆ Formation et apprentissage
- ◆ Formation des adultes
- ◆ Jeunesse

Erasmus + se compose de 3 actions clés et 2 actions spécifiques :

- ◆ **Action clé 1 : mobilité des individus à des fins d'apprentissage**
  - Mobilité des enseignants
  - Mobilité des étudiants (enseignement, formation professionnelle)
  - Garantie de prêt
  - Masters conjoints
  - SVE et échanges de jeunes
  - Améliorer la compréhension de la diversité des cultures à travers des périodes de stages, études, volontariat et échanges de jeunes
- ◆ **Action clé 2 : coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques**
  - Partenariats stratégiques (ex Leonardo, Comenius, Grundtvig et Erasmus),
  - Alliances de la connaissance et alliances sectorielles pour les compétences : partenariats à grande échelle entre éducation, formation et monde de l'entreprise
  - Coopérations internationales dans le supérieur
  - Plateformes informatiques de coopération (e-Twinning notamment)
- ◆ **Action clé 3 : soutien à la réforme des politiques**
  - Méthode Ouverte de Coordination
  - Mise en œuvre d'outils de transparence et de reconnaissance européens (Cadre Européen des Certifications, système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS), système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnelle (ECVET), Europass)
  - Appui des programmes d'actions spécifiques (processus de Bologne sur l'enseignement supérieur et de Copenhague sur la formation professionnelle)
  - Soutien aux politiques de dialogue avec les pays tiers
- ◆ **Initiative Jean Monnet : soutien à l'enseignement, la recherche et le débat sur l'histoire, la politique, l'économie et le droit de l'UE**
- ◆ **Coopération dans le domaine du sport : lutte contre le dopage et la violence, soutien à la gouvernance et au bénévolat, promotion de l'activité physique, notamment :**
  - Soutien aux partenariats collaboratifs
  - Soutien aux événements sportifs sans but lucratif impliquant plusieurs pays

## Quel budget et quel financement ?

14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020 dont :

- Education / formation : 77,5 %
- Jeunesse : 10 %
- Mécanisme de garantie de prêt : 3,5 %
- Actions Jean Monnet : 1,9 %
- Sport : 1,8 %

1,8 milliards € provenant des instruments externes (instrument de coopération au développement, instrument de voisinage européen, instrument d'aide de préadhésion, instrument de partenariat et Fonds européen de développement), est affecté à des actions de mobilité à des fins d'apprentissage à destination ou en provenance de pays tiers et à la coopération et au dialogue politique avec des autorités/institutions/organisations de ces pays.

## La dimension internationale du programme

Cet aspect est particulièrement développé dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la jeunesse.

### ◆ Enseignement supérieur :

#### - Action clé 1 :

- Mobilité des étudiants et du personnel éducatif à destination et en provenance des pays partenaires.
- Création des masters conjoints et bourses d'études dans le monde

→ Fonds alloués selon les priorités géographiques de l'action extérieure de l'UE.

#### - Action clé 2 :

- Coopération pour la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur
- Coopération avec les pays candidats et de la politique du voisinage via le renforcement des capacités à travers une mobilité intégrée permettant d'assurer un effet systémique...
- Projets conjoints avec des institutions d'enseignement supérieur de l'UE et d'Amérique Latine, Asie, et zone ACP.

→ Fonds alloués selon les priorités géographiques de l'action extérieure de l'UE.

#### - Action clé 3 :

- Soutien au réseau des experts de la réforme de l'enseignement supérieur dans les pays candidats et voisins
- Dialogue politique avec les pays partenaires
- Evènements de promotion de l'attractivité internationale

### ◆ Jeunesse :

- Action clé 1 : échanges de jeunes, Service Volontaire Européen, stages pour les jeunes entrés sur le marché du travail

- Action clé 2 : renforcement des capacités via des partenariats entre des organismes de l'UE et des pays partenaires, avec une mobilité internationale intégrée pour les jeunes et les jeunes travailleurs.

- Action clé 3 : mesures pour le développement de la jeunesse, notamment soutien aux parties prenantes à l'intérieur et hors UE.

En complément, dans tous les champs éducation, formation et jeunesse, la participation des organisations de pays partenaires sera possible sous les partenariats stratégiques, les alliances de la connaissance et les alliances sectorielles pour les compétences dans la mesure où ces organisations apportent une valeur ajoutée au projet.

La participation aux plateformes de type e-Twinning sera également étendue aux pays partenaires, en particulier pour les pays du voisinage et les pays candidats.

## Calendrier des appels à propositions 2014

La gestion du programme est partagée entre :

- ◆ la Commission par l'intermédiaire de l'EACEA, agence exécutive « éducation, audiovisuel et culture » : action clé 1 (mobilité des étudiants dans le cadre des diplômes conjoints), action clé 2 (alliances de la connaissance, alliances sectorielles pour les compétences, renforcement des capacités dans les pays tiers, plateformes informatiques) et action clé 3
- ◆ les agences nationales : action clé 1 (mobilité à des fins d'apprentissage) et action clé 2 (partenariats stratégiques)

Sous-Programme	Appels à proposition	Date limite de soumission
Action clé n° 1	Mobilité des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse (tous domaines)	17/03/2014
	Mobilité des personnes dans le domaine de la jeunesse uniquement	30/04/2014
	Mobilité des personnes dans le domaine de la jeunesse uniquement	01/10/2014
	Masters communs	27/03/2014
	Manifestations à grande échelle dans le cadre du service volontaire européen	03/04/2014
Action clé n° 2	Partenariats stratégiques dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse (tous domaines)	30/04/2014
	Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse uniquement	01/10/2014
	Alliances de la connaissance, alliances sectorielles pour les compétences	03/04/2014
	Renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse	03/04/2014 02/09/2014
Action clé n° 3	Rencontre entre les jeunes et les décideurs dans le domaine de la jeunesse	30/04/2014
		01/10/2014
Action Jean Monnet	Chaires, modules, centres d'excellence, soutien aux institutions et aux associations, réseaux, projets	26/03/2014
Actions dans le domaine du sport	Projets de collaboration dans le domaine du sport	15/05/2014
	Manifestations sportives européennes à but non lucratif	14/03/2014 15/05/2014

#### **Pays participants au programme :**

- ◆ 28 Etats membres de l'UE
- ◆ Pays de l'AELE qui sont parties à l'accord de l'EEE (Islande, Norvège, Liechtenstein) et la Suisse sur la base d'un accord bilatéral à conclure
- ◆ Pays en voie d'adhésion, pays candidats et candidats potentiels bénéficiant d'une stratégie de pré-adhésion : Macédoine, Monténégro, Serbie, Turquie

#### **Pays partenaires pouvant être associés à certaines actions :**

- ◆ Pays du voisinage européen : Balkans occidentaux, partenariat oriental et sud-méditerranéen
- ◆ Pays tiers autres, incluant la Russie, la zone ACP, l'Asie, l'Amérique Latine et les pays industrialisés

### **Contacts**

#### **EACEA**

Agence exécutive « éducation, audiovisuel et culture »

[eacea-info@ec.europa.eu](mailto:eacea-info@ec.europa.eu)

[http://eacea.ec.europa.eu/index\\_fr.php](http://eacea.ec.europa.eu/index_fr.php)

#### **Agence Erasmus+ France - Jeunesse et Sport**

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire

95 avenue de France

75650 Paris cedex 13

Tel : 01 70 98 93 69

<http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>

#### **Agence Erasmus+ France - Education et Formation**

Agence Europe-Education-Formation France

25, quai des Chartrons

33080 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 00 94 00

<http://www.europe-education-formation.fr/>

#### **Pour plus d'informations sur le programme :**

**Pénélope+ : plateforme d'accompagnement pour le montage de projets européens :**

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/index.php>

**Site de la Commission Européenne :** [http://ec.europa.eu/education/erasmus-plus/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/erasmus-plus/index_en.htm)

**Lien vers le guide du programme :** [http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf)

## Tableau récapitulatif des actions et cibles Erasmus +

Domaine cible	Enseignement scolaire	Enseignement supérieur	Formation professionnelle et apprentissage	Education des adultes	Jeunesse
Action clé					
<b>N° 1 Mobilité</b>	<p>Mobilité d'enseignement</p> <p>Période d'observation</p> <p>Formation à l'étranger</p>	<p><u>Etudiants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.mobilité d'études</li> <li>.masters conjoints</li> <li>.garantie de prêts</li> </ul> <p><u>Enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.mission d'enseignement pédagogique</li> <li>.développement professionnel</li> </ul>	<p><u>Etudiants :</u> stages à l'étranger ou ONG</p> <p><u>Enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.mission d'enseignement dans une institution partenaire</li> <li>.stage d'observation dans un institut de formation</li> </ul>	<p>Participation à des formations à l'étranger</p> <p>Stages d'observation dans l'éducation des adultes</p> <p>Missions d'enseignement</p>	<p>Échanges de jeunes</p> <p>Service Volontaire Européen</p> <p>Stage d'observation dans une organisation du secteur de la jeunesse</p> <p>Projets de mobilités entre autorités locales/nationales et des organismes de responsabilité sociétale</p>
<b>N° 2 Coopération</b>	<p>Coopération transsectorielle entre établissements</p> <p>Consortium d'autorités locales et écoles pour améliorer l'offre éducative</p> <p>Echanges d'écopiliers autour d'un projet commun</p> <p>Plateformes informatiques pour les échanges entre formateurs, élèves...</p>	<p><u>Partenariats stratégiques :</u> programmes conjoints</p> <p><u>Alliances de la connaissance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.cursus conjoints répondant au besoin du monde de l'entreprise</li> <li>.stimulation de l'entrepreneuriat des étudiants</li> </ul> <p><u>Projets avec les pays tiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.projets conjoints (gouvernance, outils de Bologne, méthodologie d'apprentissage),</li> <li>.projets structurants (réforme au niveau national dans les pays partenaires)</li> </ul>	<p><u>Partenariats stratégiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.échanges de bonnes pratiques</li> <li>.développement de nouvelles méthodes de travail entre entreprises et organismes de formation</li> </ul> <p>Coopération trans-sectorielle pour développer le lien entre éducation formelle et informelle et le secteur jeunesse</p> <p><u>Alliances de la connaissance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.construction de cursus répondant aux besoins du marché du travail</li> <li>.projets promouvant un apprentissage pratique</li> <li>.projets facilitant la reconnaissance des qualifications au niveau UE</li> </ul>	<p><u>Partenariats stratégiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.échanges d'expériences et bonnes pratiques entre secteurs</li> <li>.développement de nouveaux cursus</li> <li>.méthode de formation et innovation pédagogique</li> <li>.apprentissage des savoirs de base</li> </ul> <p>Coopération entre les autorités locales et les organismes de formation des adultes</p>	<p><u>Partenariats stratégiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.validation des compétences acquises par l'apprentissage non-formel et informel (Europass)</li> <li>.coopération entre autorités locales pour promouvoir le développement de l'éducation, formation et jeunesse</li> <li>.activités transnationales pour renforcer l'esprit d'entreprise et la citoyenneté</li> </ul> <p><u>Renforcement des compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.coopération stratégique entre organismes du secteur et autorités locales dans les pays partenaires</li> <li>.mise en œuvre d'activités de mobilité dans les pays partenaires (SVE)</li> </ul>

<b>N° 3 Réforme des politiques</b>	Expérimentation transnationale de politiques innovantes et transfert à d'autres systèmes	Soutien à la MOC, processus de Bologne  Développement et mise en œuvre des outils de transparence  Reconnaissance des qualifications	Groupes de travail  Apprentissage mutuel  Soutien aux outils de reconnaissance	Soutien aux réformes des politiques nationales  Soutien aux campagnes de promotion de la formation  Apprentissage mutuel entre décideurs, professionnels, organisations, chercheurs...	Soutien à la MOC  Soutien au dialogue structuré dans le secteur de la jeunesse  Soutien au forum européen de la jeunesse
<b>Actions spécifiques</b>					
<b>Jean Monnet</b>		Enseignement et recherche sur sujets européens  Réseaux et projets pour favoriser la coopération et l'échange de pratiques  Soutien aux activités des institutions et associations (favoriser les activités liées aux sujets européens)			
<b>Sport</b>	Lutte contre les menaces transfrontalières du sport : dopage, violence, intolérance, discrimination Promotion et soutien de la gouvernance du sport et la double carrière des athlètes Promotion du volontariat et de l'activité physique  Soutien au sport « populaire » : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien aux partenariats collaboratifs</li> <li>- Soutien aux événements sportifs sans but lucratif impliquant plusieurs pays</li> <li>- Renforcement des bases de définition des politiques</li> <li>- Dialogue avec les acteurs européens concernés</li> </ul>				